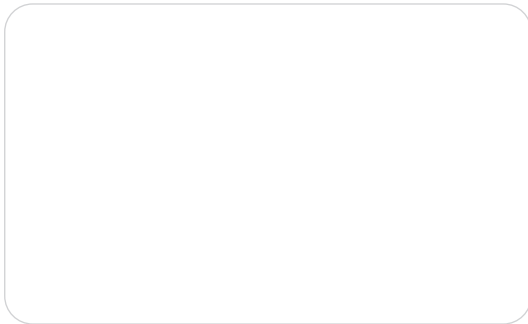


Organisez vos Obsèques à l'avance

VOTRE CONTACT



ÉPARNITÉ

1 Place de l'Homme de Fer - 67 000 STRASBOURG
Tél. 03 88 44 92 70 - Email : contact@eparnite.fr

N° SIRET : 450 910 930 00012 - N° TVA : FR96450910930
Association inscrite au Tribunal d'instance de Strasbourg



LE CONTRAT OBSÈQUES

Quel est le but du contrat ?

Le contrat obsèques est une solution pour protéger ses proches des conséquences organisationnelles et financières, de son décès. C'est aussi s'assurer du respect de ses choix et Volontés funéraires par l'intermédiaire d'un Opérateur Funéraire que vous aurez choisi.

Le contrat en prestation s'appuie sur :

- **Un opérateur funéraire**, pour la mise en œuvre des services et prestations convenus au contrat (inhumation ou crémation, cérémonie religieuse ou laïque, soins de conservation, recueillement au funérarium...).
- **Une Compagnie d'assurance**, pour le versement, au moment du décès, du capital garanti à l'entre-prise de pompes funèbres désignée et en charge de réaliser les obsèques.



LES AVANTAGES

- Pas de questionnaire médical.
- Pas de limite d'âge à la souscription en épargne.
- Un mode de financement sur-mesure (cotisation unique ou en plusieurs fois). Vous déterminez la durée de cotisation avec votre opérateur funéraire.

Aujourd'hui en France, près de 30 % des décès sont couverts par un contrat obsèques et cette proportion ne cesse d'augmenter.

Le contrat Obsèques en prestations permet de personnaliser ses obsèques (choix du cercueil ou de l'urne, des articles funéraires, du convoi...).

Lors du décès, la somme disponible est versée à votre Opérateur Funéraire qui réalise les obsèques dans le respect des choix de l'assuré.

Vous pouvez adhérer à l'option SECURE qui garantit le règlement des prestations quel que soit le différentiel de coût entre la date de souscription et la date du décès (hors tiers). Avec ce contrat, les proches sont soulagés de la partie organisationnelle des obsèques, en plus de l'aspect financier.